



ANIMATEUR JEUNESSE (H/F)
CDD Temps plein
Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2025

Les trois centres sociaux de Rillieux-la-Pape sont regroupés dans une association loi 1901 qui inscrit son action sur le territoire de la ville, à l'écoute de ses habitants, dans un souci de favoriser une vie plus solidaire.

L'Association des Centres Sociaux de Rillieux-la-Pape compte 70 salariés ETP et gère plusieurs structures Petite Enfance, des activités d'animation de quartier, des actions sociolinguistiques, une ludothèque... Pour plus d'informations : www.csxrillieux.asso.fr

Dans le cadre du développement des actions du secteur jeunesse, l'association des centres sociaux recherche un(e) animateur jeunesse pour un contrat à durée déterminée à temps plein. Vous assurerez l'animation des actions et projets portés par le secteur jeunesse des centres sociaux de Rillieux-La-Pape ainsi que la direction de l'ACM 11 – 13 ans.

Missions principales :

- Animer les projets du secteur jeunesse
- Assurer la direction de l'ACM 11 – 13 ans
- Animer les temps d'accompagnement à la scolarité du secteur jeunesse
- Participer aux temps d'animation collective des centres sociaux de Rillieux

Qualités/connaissances requises :

- Savoir s'organiser
- Savoir traiter les demandes en fonction des priorités
- Savoir gérer le rythme de ses tâches et être ponctuel
- Connaître les réglementations d'un ACM
- Avoir un bon relationnel avec le public accueilli
- Savoir prendre du recul sur sa pratique

Profil : BPJEPS ou équivalent requis, expérience dans l'animation auprès d'adolescents et de jeunes adultes souhaitée.

Conditions :

- contrat à durée déterminée du 1^{er} septembre 2025 au 31 Août 2026
- temps complet avec modulation
- Travail en soirée et ponctuellement le samedi
- Salaire : 69 points de pesée selon Convention collective ELISFA

Merci d'envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante :
gestionnaire.rh@csxrillieux.asso.fr
en spécifiant « **Candidature Animateur jeunesse – CDD Temps plein** »